Rouen

Rouen accueille la flamme Olympique

Interdiction de stationnement du mardi 2 juillet au vendredi 5 juillet 2024

Déviation de la circulation vendredi 5 juillet

Des mesures adaptées sont demandées par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 pour assurer la sécurité et le bon déroulement de cette célébration

+ info : rouen.fr/passage-flamme-olympique

Mairie de Rouen • DCEP • 09/24

Le passage de la flamme Olympique

Vendredi 5 juillet 2024

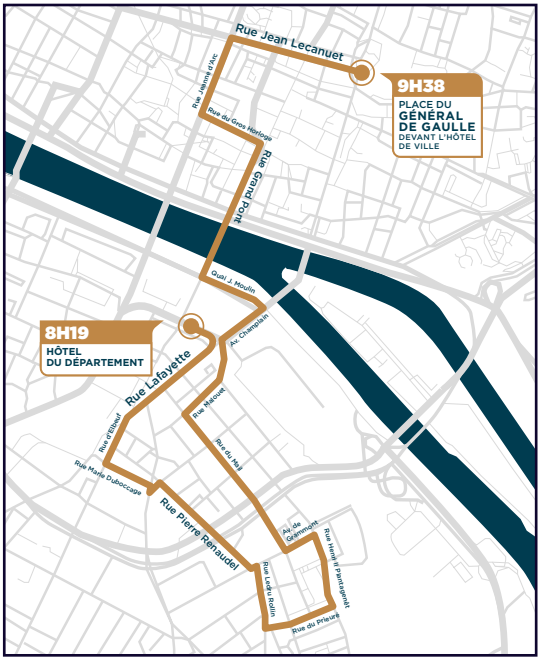

8 h 19 Départ cours Clémenceau

9 h 38 Arrivée place du Général de Gaulle
Parvis de l'Hôtel de Ville

Des mesures adaptées sont demandées par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 pour assurer la sécurité et le bon déroulement de cette célébration.

CIRCULATION

Le vendredi 5 juillet de 7 h 15 à 10 h

Fermeture ou déviation de certaines rues du centre-ville. Les transports en commun seront également perturbés : toutes les informations sur :
www.reseau-astuce.fr
ou en flashant le QR code

STATIONNEMENT

À partir du mardi 2 juillet 10 h

L'ensemble des rues où passe la flamme olympique sera interdit au stationnement : rues Lafayette, d'Elbeuf, Marie-Duboccage, Pierre-Renaudel, du Cours, Ledru-Rollin, Desmousseaux, du Prieuré, Henri-II-Plantagenêt, avenue de Grammont, rues David-Ferrand, du Mail, Malouet, place Carnot, avenue Champlain, quai Jean-Moulin, rue Grand-Pont, rue Jeanne-d'Arc et Jean-Lecanuet.

Les véhicules stationnés seront mis en fourrière à compter du mardi 2 juillet

Parkings

Les parkings disponibles : retrouvez l'ensemble des parkings disponibles sur :
https://rouen.fr/parkings-payants

Mairie de Rouen • DCRP • 06/24

Plus d'infos :
rouen.fr/passage-flamme-olympique